



4,rue des Prêcheurs - 67600 Sélestat - 0699366752

TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2024-2025

I – CALENDRIER

Août 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
31				1	2	3	4
32	5	6	7	8	9	10	11
33	12	13	14	15	16	17	18
34	19	20	21	22	23	24	25
35	26	27	28	29	30	31	

Septembre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
	30						

Octobre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
39							
40		1	2	3	4	5	6
41	7	8	9	10	11	12	13
42	14	15	16	17	18	19	20
43	21	22	23	24	25	26	27
44	28	29	30	31			

Novembre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
44							
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

Décembre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
53	30	31					

janv-25							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

Février 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28		

Mars 2025								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di		
9							1	2
10	3	4	5	6	7	8	9	
11	10	11	12	13	14	15	16	
12	17	18	19	20	21	22	23	
13	24	25	26	27	28	29	30	
14	31							

Avril 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

Mai 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

Juin 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

Juillet 2025							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

* sous réserve des modifications éventuelles des dates de vacances scolaires officielles

2 – DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des jours fériés et des périodes de fermeture indiquées dans le calendrier figurant sur les présentes conditions. Le tarif annuel suivant est donné pour 35 cours sur l'année. (Le calendrier prévisionnel en prévoit 37 (sauf jeudi et samedi 35) afin d'anticiper une éventuelle absence d'un professeur pour formation, maladie ou autre.)

La durée hebdomadaire des cours collectifs est de 60 minutes, celle des cours individuels est de 30 minutes. La durée de la leçon inclut le temps nécessaire aux mouvements d'entrée et de sortie de salle.

Un cours est considéré comme collectif à compter de 3 élèves.

Les cours individuels de guitare, de piano, de clavier arrangeur et de chant ont une durée de 30 minutes hebdomadaire, ou d'une heure bi-mensuelle selon le calendrier définit en début d'année.

3 – TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixés et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

Paiement des cours

Le règlement des cours est exigible le 1^{er} de chaque mois et s'opère par prélèvement automatique mensuel effectué dans la première quinzaine de chaque mois.

A cet effet, l'élève doit remplir et remettre à l'école une autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B.

Les nouveaux inscrits règlent leur première mensualité à l'accueil de l'école et le prélèvement intervient à partir du 2^{ème} mois de cours.

Les prélèvements sont interrompus les mois de juillet et août et reprennent par tacite reconduction à partir du mois de septembre suivant, sauf avis contraire de l'élève, notifié par écrit au plus tard au 15 Août précédent.

En cas de rejet de prélèvement par la banque de l'intéressé, celui-ci s'engage à régler les sommes impayées (augmentées des frais de rejet) à l'école, par chèque ou en espèces, et ce dans les 10 jours suivant la notification du rejet. Les frais bancaires occasionnés par les prélèvements sont supportés en totalité par l'école (à l'exception des frais de rejet).

Réduction

L'inscription d'au moins deux membres d'une même famille (père, mère, frère, sœur) permet de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le prix des cours. Un élève qui souscrit à deux offres de cours bénéficie également d'une remise non-cumulable de 10 %.

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève. Les changements de niveau interviennent en moyenne tous les six mois.

Étalement du paiement sur 12 mois

Pour les anciens élèves, possibilité d'étalement du paiement sur 12 mois. Lors de l'inscription au mois de juin, préciser quelle option d'étalement est souhaitée. Bénéficiez d'une réduction d'environ 3 % et d'un prélèvement mensuel annualisé .. En cas d'arrêt en cours d'année, une régularisation sera effectuée sur la base du tarif plein (10 mois).

Cours en visio

Les contraintes sanitaires (COVID) peuvent nous amener à délivrer les cours en visio-conférence en cas d'interdiction de recevoir du public.

4 - ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir au préalable l'école. **Aucune absence ne donne lieu à remboursement, ni à remplacement du cours.**

5 - SORTIE

Lorsque l'élève souhaite arrêter de suivre ses cours, il doit en informer l'école au plus tard le 15 du dernier mois de cours, faute de quoi le prélèvement automatique du mois suivant ne pourra être interrompu et ne donnera lieu à aucun remboursement.

6 - PERIODES DE FERMETURE

Les périodes de fermeture de l'école figurent dans le présent règlement. Le tarif mensuel est forfaitaire, les périodes de fermeture ne donnent droit à aucun abattement sur le prix des cours.

7 - EXAMENS DE GRADE

L'école organise régulièrement des examens qui permettent aux élèves des cours concernés de valider le niveau musical qu'ils acquièrent pendant les cours. Ces examens sont facultatifs. Les élèves sont informés au préalable des dates et types d'examens auxquels ils peuvent se présenter. Les tarifs correspondant à chaque type d'examen figurent sur le tarif ci-joint.

8 - CONCERT DE FIN D'ANNEE

L'école peut organiser en fin d'année scolaire un concert des élèves. Le prix des places est alors fixé par l'école en fonction des différentes charges inhérentes à l'organisation de ce concert.



TARIF au 1^{er} Septembre 2024

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUEL : 36€ / famille

TARIFS DES COURS POUR ENFANTS

Nom du Cours	Age pour débuter	Durée hebdomadaire	Tarif mensuel forfaitaire
MUSIC WONDERLAND	3 ans	45 mn	74€ sur 10 mois / 59,80 € sur 12 mois (environ -3%)
JUNIOR MUSIC COURSE <i>Collectif</i>	4~5 ans	60 mn	82 € sur 10 mois / 66,30 € sur 12 mois (environ -3%)
JUNIOR EXTENSION COURSE <i>Collectif</i>	6~10 ans (après le Junior Music Course)		
MUSIC ADVENTURE <i>Collectif</i>	6~7~8 ans		
GUITARE ÉLECTRIQUE OU CLASSIQUE <i>Collectif</i>	10 ans et + 8-12 ans		



TARIFS DES COURS POUR ADOLESCENTS / ADULTES

Cours	Durée hebdomadaire	Tarif mensuel forfaitaire
CLASS VOCAL – CHANT (collectif)	60 minutes	82 € sur 10 mois / 66,30 € sur 12 mois (environ -3%)
Cours Individuels Piano, Clavier, Guitare Chant (musiques actuelles)	30 minutes	99€ sur 10 mois / 80€ euros sur 12 mois (environ -3%)

Un élève qui souscrit à deux offres de cours et les membres d'une même famille (père-mère-frère-sœur) bénéficient d'une remise de 10 % sur ces tarifs.

FRAIS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE GRADE YAMAHA	
Test d'Aptitude Musicale (à la fin du Junior Music Course)	30 €
Grades 13 à 11	40 €
Grade 10	50 €
Grades 9 à 8	60 €
Grades 7 à 6	70 €